



La Formation sur les métiers du Bois

dans l'Espace POCTEFA - France

Juillet 2018

Le projet a été cofinancé à hauteur de 65% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) au travers du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de l'espace frontalier Espagne-France-Andorre. Son aide est concentrée sur le développement d'activités économiques, sociales et environnementales transfrontalières au travers de stratégies conjointes qui favorisent le développement durable du territoire.

**Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional (FEDER)**

SOMMAIRE

1	LES DIPLOMES A CARACTERE PROFESSIONNEL EN FRANCE	3
1.1	LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	3
1.2	LE BREVET PROFESSIONNEL (BP)	4
1.3	LE BAC PROFESSIONNEL – NIVEAU IV	5
1.4	LE BREVET TECHNIQUE DES METIERS (BTM) – NIVEAU IV	5
1.5	LE BREVET DES METIERS D'ART (BMA) – NIVEAU IV	5
1.6	LES TITRES PROFESSIONNELS OU CERTIFICAT DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES (CCP)	6
2	POURSUIVRE CES ETUDES APRES LE CAP	7
3	LES REFERENTIELS DES DIPLOMES	8
4	LES ORGANISMES DE FORMATION AUX METIERS DU BOIS DANS LA ZONE POCTEFA- FRANCE – REGION OCCITANIE	10
5	LES ORGANISMES DE FORMATION AUX METIERS DU BOIS DE LA ZONE POCTEFA – FRANCE- REGION NOUVELLE AQUITAINE	11
6	SYNTHESE DES DIPLOMES QUE L'ON PEUT PREPARER DANS LA ZONE POCTEFA – FRANCE PAR NIVEAU	12
7	PARTENAIRES PARTICIPANTS AU PROJET	13

1 Les diplômes à caractère professionnel en France

1.1 LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE¹

Le CAP (certification d'aptitude professionnelle) prépare à un métier dans environ 200 spécialités. Accessible dès la sortie du collège, il dispense un premier niveau de qualification professionnelle (niveau V).

Le CAP se prépare en 2 ans après la classe de 3e, soit en lycée professionnel, soit en CFA (centre de formation d'apprentis).

Cas particuliers : Le CAP peut se préparer en 1 an après un premier CAP ou, plus rarement, en 3 ans en cas de difficultés.

La formation comporte :

- **des enseignements généraux** (français, mathématiques-sciences, histoire-géographie, langue vivante étrangère, EPS...) qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire. Certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie appliquée à la coiffure, les sciences physiques dans le domaine de l'électricité, ou plus généralement des cours de prévention, santé et environnement.
- **des enseignements technologiques et professionnels** représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de TP (travaux pratiques) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie.
- **des périodes de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines de stages selon les spécialités, réparties **sur les 2 ans**.

¹ Onisep.fr

1.2 LE BREVET PROFESSIONNEL (BP)

Le brevet professionnel est un diplôme national qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle définie. C'est un diplôme de promotion sociale préparé soit en exerçant une activité professionnelle soit dans le cadre d'un contrat en alternance, le plus souvent après un diplôme de niveau V obtenu dans la même spécialité ou une spécialité voisine.

La durée de la formation est déterminée selon la voie de formation.

Pour se présenter à l'examen du Brevet Professionnel, les candidats doivent justifier d'une période d'activité professionnelle :

- **de cinq années effectuées dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé, sans condition de diplôme ;**
- **de deux années effectuées dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé s'ils possèdent un diplôme ou titre homologué classé au niveau V ou à un niveau supérieur, figurant sur une liste arrêtée pour chaque spécialité par le ministre chargé de l'éducation ;**
- **de six mois à un an pour les candidats titulaires d'une spécialité de baccalauréat professionnel du même secteur professionnel.**

Les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de l'apprentissage doivent également justifier d'une formation en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage d'une durée minimum :

- **de 400 heures par an, sans condition de diplôme ;**
- **de 240 heures pour les candidats titulaires d'une spécialité de baccalauréat professionnel du même secteur professionnel**

1.3 LE BAC PROFESSIONNEL – NIVEAU IV

Le bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel).

Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais aussi de continuer ses études dans l'enseignement supérieur, principalement en [BTS](#).

L'accès peut se faire soit après la classe de 3e, soit après un CAP ou encore après une 2de générale et technologique.

Le parcours du BAC pro en 3 ans se compose d'une 2nde pro, d'une 1^{ière} pro et d'une terminale pro.

Le cycle peut-être suivi par voie scolaire dans les lycées professionnels ou par la voie de l'apprentissage dans les Centres de Formation des Apprentis.

1.4 LE BREVET TECHNIQUE DES METIERS (BTM) – NIVEAU IV

La finalité du BTM est de former des chefs de fabrication, d'ateliers ou de laboratoires très à l'aise tant dans la partie pratique que la partie théorique. L'enseignement insiste sur la polyvalence et la capacité à travailler de manière efficace et autonome.

Les compétences acquises donnent toutes aux étudiants un très haut niveau de compétences dans leur secteur d'activité, ce qui confère au BTM un grand attrait sur la marché du travail.

L'accès au BTM se fait après le CAP ou le BEP ou sur justification d'une pratique professionnel d'au moins 3 ans dans le secteur concerné par le BTM.

Il s'agit d'un diplôme délivré sous la tutelle des Chambres de Métiers et non de l'éducation nationale.

1.5 LE BREVET DES METIERS D'ART (BMA) – NIVEAU IV

Le brevet des métiers d'art est un diplôme national de la filière des métiers d'art qui vise à conserver et transmettre les techniques traditionnelles tout en favorisant l'innovation. Il est délivré au titre d'une spécialité professionnelle.

Le brevet des métiers d'art est préparé :

- **par la voie scolaire sur un cycle de deux ans dans les lycées ou dans les établissements d'enseignement technique privés ;**
- **par la voie de l'apprentissage dans les centres de formation d'apprentis publics ou privés ou dans les sections d'apprentissage.**
- **Par la voie de la formation professionnelle continue.**

Sont admis en formation les candidats titulaires d'un diplôme ou titre du même secteur professionnel.

1.6 LES TITRES PROFESSIONNELS OU CERTIFICAT DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES (CCP)²

En France, un **titre professionnel**, ou CCP, est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le ministre chargé de l'emploi. Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées¹.

Les titres professionnels s'adressent à toute personne sortie du système scolaire, déjà engagée dans la vie active ou qui s'y engage, qu'elle soit titulaire d'un contrat de travail ou à la recherche d'un emploi.

Ils peuvent être acquis par unités successives, chacune de ces unités étant validée par un certificat de compétences professionnelles (CCP). Toutefois, le titre professionnel complet doit être acquis dans les 5 ans à compter de la date d'obtention du premier CCP.

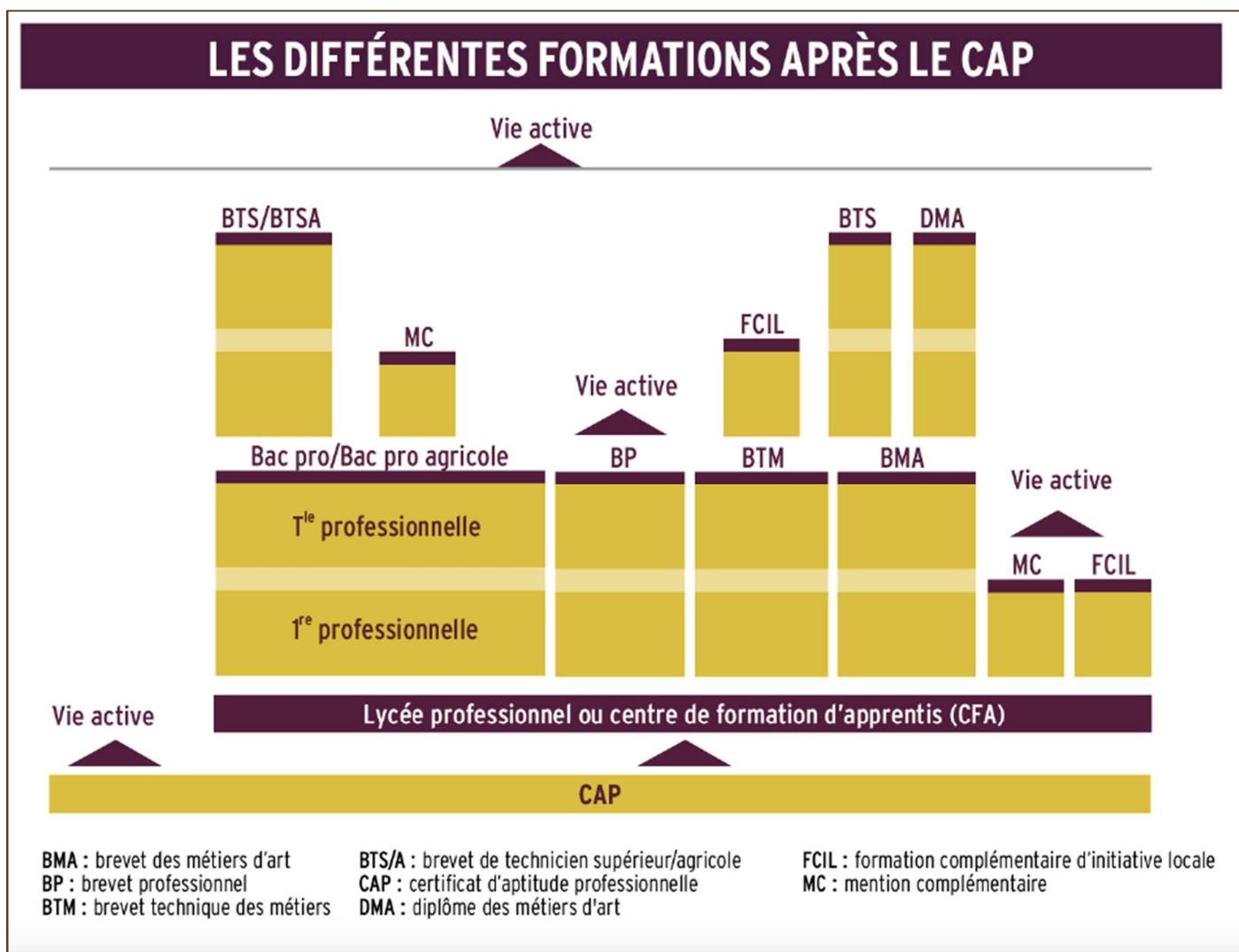
Deux modalités d'acquisition d'un titre professionnel :

- **Par la formation professionnelle**
- **Par la validation des acquis de l'expérience (VAE)**

² <http://www.antee-formation.com/le-titre-professionnel>

2 Poursuivre ces études après le CAP

L'obtention d'un CAP est obligatoire pour exercer les métiers de menuisier, charpentier, constructeur de maison en bois, poseur de menuiseries. Il est possible de poursuivre ses études après le CAP en apprentissage ou en lycée professionnel³.



³ <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Que-faire-apres-un-CAP>

3 Les référentiels des diplômes

CAP Menuisier fabricant de menuiseries :

<http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b184.html>

CAP Menuisier Installateur

<http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b183/b183cba.pdf>

CAP Ebéniste

<http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b156/b156c2ba.pdf>

BP Menuisier

http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/HORIZON_stockage_PDF/I_3_3_7_359_annexe_I.pdf

BP Charpentier

http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/HORIZON_stockage_PDF/I_3_3_7_361_annexe_I.pdf

BMA Ebénisterie

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/BMA-Ebeniste>

Bac Pro Technicien constructeur bois

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Technicien-constructeur-bois>

Bac Pro Etude et réalisation d'agencement

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Etude-et-realisation-d-agencement>

Bac Pro Technicien Menuisier agenceur

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Technicien-menuisier-agenceur>

Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Technicien-de-fabrication-bois-et-materiaux-associes>

BTM Ebéniste

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/BTM-Ebeniste>

Titre professionnel de technicien d'étude en construction Bois

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/technicien-etudes-en-construction-bo-1>

Titre Professionnel de menuisier de fabrication bois et dérivés

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/menuisier-de-fabrication-batiment-ameubleme-1>

Titre Professionnel de poseur de menuiseries, fermetures et équipements

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/poseur-installateur-de-menuiseries-fermetures-et-equipemen-1>

Titre professionnel charpentier bois

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/charpentier-bo-1>

Titre professionnel Monteur en construction Bois

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/monteur-en-construction-bo-1>

4 Les organismes de formation aux métiers du Bois dans la zone POCTEFA- France – région Occitanie

Organisme	Adresse	Diplômes proposés
Centre Formation Métiers	09 - Foix	CAP Menuisier, Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur
Centre Formation Métiers	65 - Tarbes	CAP Charpentier, CAP Constructeur Bois, CAP Menuisier fabricant, CAP Menuisier installateur.
CFA i des Pyrénées-Orientales	66 - Rivesaltes	CAP Arts du bois option marqueteur (Temps plein), CAP Ebéniste (Temps plein, Apprentissage), BTM Ebéniste (Temps plein, Apprentissage),
Lycée des Métiers du bois	65 - Bagnères de Luchon	CAP Mécanicien affuteur, CAP Constructeur bois, Seconde bac Pro Menuiserie Scierie, Bac Pro technicien de scierie "Pluriactivité"
Lycée des Métiers du Bâtiment Alfred Sauvy	66 - Villelongue-dels-Monts	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (Temps plein), Bac pro Technicien menuisier-agenceur (Temps plein),
CFA BTP Pyrénées-Orientales	66- Perpignan	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (Alternance), CAP Menuisier installateur (Alternance)
CFA du BTP Pierre-Paul Riquet	31 - Toulouse	BP Menuisier
Lycée général et technologique Vincent Auriol	31 - Revel	BTS Développement et réalisation Bois
Compagnon du Devoir	31 - Toulouse	CAP charpentier bois, BP charpentier Bois, DEUST Bâtiment et construction
Compagnons du Tour de France	31 – Plaisance du Touch	CAP charpentier bois, BP charpentier Bis, CAP constructeur bois, TP technicien d'études en construction bois, Brevet des métiers d'art ébéniste, CAP ébéniste, BP menuisier, CAP menuisier fabricant, CAP menuisier installateur, TP menuisier fabricant,
Centre AFPA	65 - Tarbes	Titre de Poseurs de menuiseries et d'aménagement intérieur, Charpentier Bois, Constructeur Bois
Centre AFPA Palays	31 - Toulouse	Titre de Poseurs de menuiseries et d'aménagement intérieur, CCP réaliser l'étude technique d'exécution d'une structure bois, Titre technicien d'études en construction bois,
IMARA	31 - Revel	Formation de marqueteur (non qualifiante)

5 . Les organismes de formation aux métiers du bois de la zone POCTEFA – France- Région Nouvelle Aquitaine

Organisme	Adresse	Diplômes proposés
AFPA Bayonne	64 - Bayonne	Titre Professionnel Charpentier
CFA BTP	64 - Pau	BP Menuisier
FCMB Anglet - Lons	64 - Anglet	Titre Professionnel Charpente Bois, TP constructeur bois, TP menuiserie, CAP Charpente, BP Charpente, CAP Menuiserie, BP Menuiserie
Greta Antenne Pays Basque	64 - Anglet	Bac Pro Technicien constructeur bois, Bac Pro technicien menuisier agenceur,
Greta Sud Aquitaine	64 - Pau	Bac Pro Technicien constructeur bois, Bac Pro technicien menuisier agenceur, CAP charpentier Bois
Lycée des Métiers d'Art Gabriel Haure-Placé	64 - Coarraze	CAP Ebénisterie, BMA Ebénisterie, Bac Pro Etude et réalisation d'agencement, CAP marqueterie.
Lycée des métiers de l'habitat	64 - Gelos	Bac Pro Technicien constructeur bois, Bac Pro Technicien menuisier agenceur
Lycée de Navarre	64 –St Jean Pied de Port	Bac Pro Technicien menuisier agenceur
LPO Cantau	64 - Anglet	Bac Pro Technicien constructeur bois, Bac Pro Technicien menuisier agenceur, CAP Charpentier Bois, CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement.
Lycée Louis de Foix	64 - Bayonne	Bac Pro étude et réalisation d'agencement, Bac Pro technicien de fabrication bois et matériaux associés



6 Synthèse des diplômes que l'on peut préparer dans la zone POCTEFA – France par niveau

CAP (Niveau V)	BP (Niveau IV)	Bac Pro (Niveau IV)	BTS (Niveau III)	Titre professionnel/CCP (Niveau V)
Menuisier installateur	BP Menuisier	Etude et réalisation d'agencement	BTS Développement et réalisation Bois	TP technicien d'études en construction bois
Menuisier fabricant	BP charpentier Bois	Technicien de fabrication bois et matériaux associés		TP menuisier fabricant
Charpentier		Technicien constructeur bois		Titre de Poseurs de menuiseries et d'aménagement intérieur
Constructeur Bois		Technicien menuisier agenceur		TP Charpentier Bois
Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois à 2 options.		BTM Ebéniste		TP monteur en Construction Bois
Arts du bois à 3 options		BMA Ebénisterie		
Ebéniste		BMA Ebéniste		CAP Ebéniste

7 PARTENAIRES PARTICIPANTS AU PROJET

A continuación se listan los socios participantes en este proyecto cofinanciado por el Fondo Europeo de Desarrollo Regional – FEDER

 <small>LI-RI APLIKATUTAKO IKERKETA ETA BERRIKUNTZAKO EAERKO ZENTROA CENTRO DE INVESTIGACIÓN E INNOVACIÓN APLICADA DE LA FP DEL PAÍS VASCO BASQUE CENTRE OF RESEARCH AND APPLIED INNOVATION IN VET</small>	Tknika
 <small>Anglet-Lons • Nouvelle-Aquitaine</small>	Compagnons du Tour de France
 AROTZGI <small>Gipuzkoako Arotz Taldea Asociación Patronal de Carpinteros de Gipuzkoa</small>	Arotzgi
 Chambres de Métiers et de l'Artisanat <small>Pyrénées-Atlantiques</small>	Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques
 termcat <small>centre de terminologia</small>	Termcat
 <small>centro integrado ikastetxe integratua</small> donibane <small>formación profesional lanbide heziketa</small>	Donibane
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat <small>Ariège</small>	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège
	www.cm-ariège.fr

Interreg
POCTEFA



Ce projet est cofinancé par le
Fonds Européen de Dévelop-
pement Regional (FEDER)

Le projet a été cofinancé à hauteur de 50% par le Fonds Européen de Développement Regional (FEDER) au travers du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andalous. Ce projet vise à renforcer l'intégration économique et sociale de l'espace frontalier Espagne-France et à promouvoir le développement d'activités économiques, sociales et environnementales transfrontalières au travers de solutions innovantes qui favorisent le développement durable du territoire.